

Tournée provinciale 2024 de la FCÉNB : Renforcer la voix de la communauté en éducation

29 Avril 2024

Dieppe, le 29 avril 2024 — La Tournée provinciale 2024 de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) a débuté ce samedi 27 avril 2024, à Moncton, avec le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud (DSFS). Sous le thème « Renforcer la voix de la communauté en éducation », cette première partie de la Tournée provinciale se voulait le catalyseur d'un mouvement collectif et mobilisateur des forces vives de l'éducation de langue française au Nouveau-Brunswick.

Cette journée de réflexion et de collaboration a rassemblé la FCÉNB ainsi que les membres du Conseil d'éducation de district (CÉD), des comités parentaux d'appui à l'école (CPAÉ) et du Conseil de la jeunesse du DSFS, dans l'objectif d'échanger sur les solutions efficaces, concrètes et viables qui s'offrent à notre communauté francophone pour renforcer notre voix dans le système éducatif et le reste de la province.

« Au cours des dernières années, notre district a été confronté à des défis majeurs qui ont mis en lumière la nécessité d'une réflexion profonde et de changements significatifs, a déclaré M. Michel Côté, président du CÉD du DSFS. Malgré une planification rigoureuse, des intentions louables et d'innombrables démarches auprès du gouvernement pour obtenir suffisamment de ressources, notre CÉD se heurte malheureusement à des obstacles majeurs. Sans les fonds nécessaires et sans la volonté du gouvernement de voir notre district prospérer à la hauteur de nos ambitions, nous sommes limités dans notre capacité d'agir. »

Le comportement du gouvernement, notamment avec les politiques 713 et 126 ainsi qu'avec son projet de réforme avorté pour réduire les pouvoirs des CÉD et des CPAÉ, laisse envisager un avenir incertain face à la gestion de notre système éducatif par et pour la communauté francophone. Ces actions ont atteint les droits de gestion des CÉD, qui sont les véritables représentants des ayants droit, des élèves et de leurs communautés au sein du système scolaire francophone.

« Le gouvernement actuel agit pour réduire les pouvoirs exclusifs qui sont constitutionnellement attribués aux CÉD du secteur francophone, ce qui nous inquiète beaucoup et qui crée inutilement de la division et de l'instabilité, a expliqué Mme Marie-Ève Rousseau, présidente de la FCÉNB. Comment peut-on véritablement coconstruire un système scolaire inclusif, démocratique, imputable, stable et innovant qui répond aux besoins et aspirations de nos élèves et de nos communautés si le gouvernement ne crée pas les conditions favorables pour permettre aux CÉD de gouverner avec succès leurs districts scolaires respectifs? »

« Même si notre priorité reste invariablement le bien-être, la sécurité et la réussite de nos élèves, le perpétuel combat que nous devons malheureusement mener contre le gouvernement nous empêche d'offrir ce qu'il y a de mieux à nos élèves et à leurs familles, poursuit M. Côté. Au lieu d'être l'allié dont nous avons besoin, le gouvernement agit plus souvent qu'autrement en tant que rival. La qualité de l'éducation au sein du système scolaire francophone est menacée par un manque criant de ressources et d'attention de la part de ceux qui détiennent les rênes du pouvoir. Nous devons agir! »

« Dans le milieu scolaire, nous devons collectivement nous mobiliser et parler d'une seule voix pour réclamer judicieusement nos pouvoirs exclusifs garantis par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et la jurisprudence afin de protéger, faire progresser et promouvoir notre langue et notre culture d'une génération à l'autre. Pour assurer la pérennité de la langue et la culture francophone, la gouvernance scolaire dans le système francophone doit être assurée par et pour la communauté francophone et acadienne au Nouveau-Brunswick », conclut Mme Rousseau.

En cette période charnière pour la communauté éducative francophone, nous appelons à la solidarité et à l'action collective de tous les acteurs et partenaires impliqués afin de soutenir notre jeunesse. Seule une mobilisation soutenue et coordonnée permettra de surmonter les défis actuels et de construire un avenir éducatif prometteur et respectueux de nos droits. En renforçant la collaboration entre la communauté francophone, les décideurs et les établissements d'enseignement, nous pouvons façonner un avenir où l'éducation de langue française au Nouveau-Brunswick reflète véritablement nos aspirations

— 30 —

Sources :

Jean-Luc Thériault
Directeur des relations stratégiques
District scolaire francophone Sud
jean-luc.theriault@nbed.nb.ca

David Couturier
Directeur général
Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick

506-838-4207

dg@fcenb.ca